



Facture

Numéro de note Date Numéro doc.
8277784521 24.12.2025 40107129



TD SYNNEX

Adresse de livraison:
 Lilly France
 0786962975 Vincent HENNINOT
 24 BOULEVARD VITAL BOUHOT
 92521 NEUILLY SUR SEINE

Adresse de facturation:
 REDUCIO
 5 RUE DU TALUS
 67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

Page 1 / 1

N° de commande / Date	I041938327 / 17.11.2025	N° de livraison / Date	7209750661 / 24.12.2025
Votre compte chez nous	776491	Contact client	ALLARI, LAURENT
Numéro TVA du client	FR90750635690	Contact TD SNX- Sales	Digitally Led
VNo. bon d'achat / Date	ZB-703745 / 17.11.2025	Contact TD SNX- Finance	Arly Razafindraibe

N° d'art. Ligne Del. Grp	Description N° d'art.fabricant numéro EAN	N° d'art. client	Quantité	Prix unitaire	% VAT Montant	EUR
5262945 000006 000	N17 Combination Lock K68008EU 5028252597883		60	33,23 EUR	20,00 % 1.993,80	1.993,80 EUR
Rabais de e-business			-0,50 %	1.993,80 EUR	-9,97	EUR
Total H.T.					1.983,83	EUR
Bases T.V.A.					1.983,83	EUR
Taux - Base de calcul - montant T.V.A.			20,00 %	1.983,83 EUR	396,77	EUR
NET A PAYER					2.380,60	EUR

RPCP:

Notice officielle d'information sur la copie privée à : <http://www.copieprivee.culture.gouv.fr>
Remboursement/exonération de la rémunération pour usage professionnel, <http://www.copiefrance.fr>

Référence à mentionner lors du règlement ou pour toute réclamation: 8277784521

Mode d'expédition: DA - Paris Drop

:

Mode de règlement: 30 jours le 15 / Virement

Date d'échéance: 15.02.2026

N° TVA TD SYNNEX: FR07722065638

0786962975 Vincent HENNINOT

Facture en EUR, merci d'adresser votre règlement au RIB suivant :
SWIFT code: CITIFRPP IBAN: FR76 1168 9007 0000 6555 1301 926

Conformément aux Conditions Générales de Vente de TD SYNNEX France, un escompte pour paiement anticipé calculé au taux annualisé de deux virgule cinq pourcent (2,5%) sera consenti par TD SYNNEX aux Clients bénéficiant d'une ligne de crédit en cas de paiement avec réception des fonds dans les dix (10) jours suivant la date de la facture.

Cet escompte est calculé sur le montant net encaissé.

Tout paiement postérieur à la date d'échéance entraîne l'exigibilité de pénalités de retard dont le taux est égal à trois (3) fois le taux d'intérêt légal en vigueur en France. Par ailleurs, conformément à l'article L. 441-10 du Code de commerce, tout retard de paiement entraîne de plein droit et sans qu'un rappel ne soit nécessaire, outre les intérêts de retard susmentionnés, une obligation pour le Client de payer une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de quarante euros hors taxes (40 euros H.T.) par facture.

La vente faisant l'objet des présentes est, de l'accord formel des parties, régie par les conditions générales de vente TD SYNNEX France que l'acquéreur déclare expressément accepter,

notamment la clause de réserve de propriété des biens vendus, au profit de TD SYNNEX, jusqu'au paiement intégral du prix.

Pour visualiser vos factures, les CGV TD SYNNEX France, ou déclarer vos litiges (rubrique « service client online ») rendez-vous sur <https://fr.tdsynnex.com/>

TD SYNNEX France S.A.S.
au capital de 77.995.212 Euros

Siège Social
5, avenue de l'Europe
Bussy Saint-Georges
77611 Marné - la - Vallee Cedex 3

Bureau de Chessy
7, Avenue Hergé
77700 Chessy

Bureau de Courbevoie
Immeuble Sunside
34 rue Leonard de Vinci
92400 Courbevoie

TVA: FR 07 722065638
722 065 638 RCS Meaux
APE 4651Z

web : <https://fr.tdsynnex.com>

Veuillez adresser votre règlement à
TD SYNNEX France

Service Recouvrement
0164762926
de9h30 - 13h30 et 14h15h

